

tenue par Monsieur CHEYLAN, Juge des Référés
En présence de Madame D'OLIF, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2502032	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric CHEYLAN
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire Demande de suspension d'un arrêté portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, interdiction de retour sur le territoire français et fixant le pays de destination

Nom des parties

Demandeur Madame G

Défendeur PREFECTURE DU CALVADOS

Représentants des parties

Maître ABDOU-SALEYE THIBAUT (Cour)

PREFET

Arrêté le 10/07/2025

La présidente du tribunal